

À ZUDAUSQUES, DE LA VIDÉO AUX ENTRÉES DE LA COMMUNE

ZUDAUSQUES. Le conseil municipal a validé les recommandations des services de gendarmerie concernant l'installation de caméras vidéo. Pour protéger les habitants contre les vols, les tentatives de vols et les intrusions, la vidéo va se déployer dans l'ensemble de la commune. Elle sera installée à chaque entrée de la bourgade, dans le périmètre mairie, école, église et à l'espace de sport Jean-Guy-Wallemme. ■

FRANÇOIS WAVRANT (CLP)